

DELIBERATION CFVU140-2018

**Vu le code de l' ducation, notamment ses articles L.123-1   L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;
Vu le d cret 71-871 du 25 octobre 1971 portant cr ation de l'Universit  d'Angers ;
Vu les statuts et r glements de l'Universit  d'Angers ;**

Vu les convocations envoy es aux membres de la Commission de la formation et de la vie universitaire le 10 octobre 2018.

Objet de la d lib ration : Cr ation du Master mention « Gestion des territoires et du d veloppement local » - Facult s de Droit, Economie, Gestion et des Lettres, Langues et Sciences Humaines

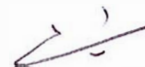
La commission de la formation et de la vie universitaire r unie le 22 octobre 2018 en formation pl ni re, le quorum  tant atteint, arr te :

La cr ation du Master mention « Gestion des territoires et du d veloppement local » est approuv e.
Cette d cision est adopt e   l'unanimit  avec 30 voix pour.

A Angers, le 22 octobre 2018

La Vice-pr sidente de la formation et de la vie  tudiante

Sabine MALLET



La pr sente d cision est ex cutoire imm diatement ou apr s transmission au Rectorat si elle rev t un caract re r glementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif pr alable aupr s du Pr sident de l'Universit  dans un d lai de deux mois   compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une d cision   caract re r glementaire. Conform ment aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite cons cutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite d cision pourra faire l'objet d'un recours aupr s du tribunal administratif de Nantes dans le d lai de deux mois. Pass  ce d lai, elle sera reconnue d finitive.

Affich  et mis en ligne le : **06 novembre 2018**

Angers, le 17 octobre 2018

Monsieur le Pr sident,
Madame la Vice-Pr sidente,
Mesdames, Messieurs,

Nous vous adressons notre projet de cr ation de la mention de master **Gestion des territoires et d veloppement local (GTDL)**. Ce projet fait suite   la volont  collective des  quipes p dagogiques des d partements de g ographie et d' conomie de mettre en  uvre une gestion administrative simplifi e et efficace de la formation (parcours) actuelle Charg  de d veloppement entreprises et territoires cr atifs (CDETC).

La formation CDETC fait l'objet d'un ancrage historique fort depuis 1998, sous la forme tout d'abord d'un DESS puis ensuite sous la forme d'une association de deux parcours de master associant l' conomie et la g ographie, ceci articul  autour des UFR Droit Economie Gestion et Lettres Langues et Sciences Humaines. Toutefois, depuis 2016, la refonte des masters de g ographie en mention GAED (G ographie, am nagement, environnement, d veloppement) et d' conomie en mention EA (Economie appliqu e) a conduit   des dysfonctionnements administratifs profonds et insolubles mettant en p ril l'organisation et la qualit  des enseignements. Lors de la cr ation des maquettes de masters, les  quipes p dagogiques de ces deux fili res – pour certains plus  loign s du parcours de formation – n'ont pas clairement identifi  le risque pr sent  par une refonte d'un parcours commun (relativement autonome) limit  au M2 et s lectionnant ses  tudiants   ce moment, vers un parcours M1+M2 s'appuyant sur de fortes mutualisations de cours et de moyens au niveau M1 avec la mention GAED d'un c t , et la mention EA de l'autre.

Les jeux de mutualisation ainsi recherch s dans chacune des mentions se sont op r s au d triment des finalit s d'insertion professionnelle des  tudiants au sein du parcours CDETC : par la n cessit  d'enseigner   des publics aux horizons professionnels par trop vari s et diff renci s, pas  galement la r duction des volumes d'enseignement de sp cialit  (propres aux parcours) induite par ces mutualisations. De plus, notre attractivit  (en direction d' tudiants comme en direction des partenaires institutionnels locaux) s'affaiblissait par manque de visibilit  de notre comp tence « d veloppement local  conomique » dans les intitul s des mentions GAED et EA, alors que par ailleurs les activit s de recherche des enseignants chercheurs avaient acquis sur ces aspects une forte l gitimit  au sein des laboratoires Granem et ESO-Angers.

La cr ation d'une mention de master GTDL, en lieu et place de l'ancienne organisation *ie* des anciens parcours, permettrait tout d'abord un fonctionnement harmonieux (centralisation de la gestion et des enseignements sur un seul site universitaire, r duction des co ts de coordination, centralisation de l'information et

des archivages de données relatives au suivi des étudiants, etc.). Nous l'abordons également comme une opportunité permettant une meilleure visibilité régionale et nationale de notre spécialité. *Ainsi s'il existe une mention GTDL portée par Le Mans Université, celle-ci concentre son offre sur : un parcours dédié aux problématiques de durabilité (POLITER), proche dans ses contenus de l'offre du parcours PEPS au sein de la mention GAED de l'Université d'Angers, un parcours PANACUI orientant ses enseignements sur les problématiques culturelles liées au patrimoine, en ce sens rapprochant d'offres de master proposées par l'ESTHUA à l'Université d'Angers, et un parcours en enseignement à distance intitulé Transition énergétique et développement, duquel nous ne sommes ici pas non plus positionnés en concurrence.* De notre point de vue, la proposition GTDL soumise à l'Université d'Angers vient plutôt – tel qu'était pensé dès l'origine CDETC – combler un vide en direction des métiers du développement local économique.

Par ailleurs, ces mêmes métiers auxquels destine notre proposition de formation sont aujourd'hui recherchés – pour preuve, les liens déjà tissés en vue d'une prochaine habilitation, avec le CNFPT d'Angers et avec la CCI 49. Cette mention nous donne l'opportunité de repositionner notre offre de cours et notre gouvernance pour une meilleure adéquation avec le marché du travail et de la formation continue. Pour cela nous avons associé à la gouvernance des enseignants-chercheurs en gestion pour le pilotage de projet, le marketing territorial, le management public et la dimension commerciale du développement urbain.

Au final nous avons été dès l'origine (automne 2017) confrontés à des velléités de démission d'étudiants du M1 CDETC comme à l'incompréhension des professionnels intervenant en formation. Ces problèmes initiaux nous ont conduit à geler momentanément le M1 CDETC au sein des deux mentions actuelles : l'objectif étant de maintenir la réputation de la filière (portée notamment par une association d' alumni CDET'Interactiv), les liens partenariaux tissés de longue date en local et en région, et à consolider une offre nouvelle au sein d'une mention qui puisse « parler » aux acteurs du développement local et assurer un fil continu de formation du M1 au M2. La présente mention propose donc un positionnement innovant géographie-économie-gestion autour des nouveaux enjeux du développement territorial : visibilité internationale, numérique et open data, métropolisation et maintien des services en milieux ruraux, participation citoyenne et design de politiques publiques, pratiques et modes d'habiter, enjeux de développement solidaire des territoires, New public management et porosité entre sphères publique et privée (contrats PPP, etc.).

Formation en alternance, répondant aux attentes des partenaires institutionnels avec lesquels cette formation est co-construite, articulant formation initiale et continue, la mention GTDL s'articule autour de modules académiques et d'ateliers pouvant être ouverts à la formation continue ou co-financés avec des acteurs du développement local. Elle s'appuie ainsi sur une démarche solide de construction d'un modèle économique viable. *Ce modèle économique adosse les heures d'enseignements jusqu'ici dédiées au M1 CDETC au sein de la mention GAED (soit environ 220 heures ETD) et du M2 CDETC (calcul portant ici sur les deux mentions : environ 420 heures ETD) et enfin les apports de dispositifs spécifiques en formation continue.* Pour cela, nous établissons des partenariats avec des acteurs comme par exemple le CNFPT avec lesquels nous co-construisons et co-finançons certains modules ou ateliers : nouveaux modes d'habiter, promotion internationale des territoires etc. Des mutualisations de séminaires et/ou de conférences de professionnels sont par ailleurs envisagées avec d'autres mentions de master.

Cette mention s'inscrit donc dans une démarche innovante et rigoureuse à la fois en termes de contenus, d'organisation de la gouvernance et d'ouverture vers le marché du travail. Nous espérons vivement que cette proposition pourra se concrétiser à la

rentrée 2019 et restons à votre entière disposition pour tout renseignement ou information complémentaires.

Les porteurs du projet

Emmanuel Bioteau, géographe
Isabelle Leroux, économiste
François Pantin, gestionnaire
Dominique Sagot-Duvaurox, économiste

Domaines Droit-Economie-Gestion et Sciences Humaines et Sociales

Etablissement : Université d'Angers

Niveau : LICENCE MASTER

Mention Gestion des Territoires et Développement Local (GTDL)

Renouvellement Restructuration Création ex-nihilo

Précision : ce master remobilise le parcours CDETC actuellement proposé aux mentions GAED et EA de l'Université d'Angers. La quasi impossibilité de faire concorder les plannings de formations, ajoutée aux problématiques pédagogiques de mutualisations avec d'autres parcours de formation dans l'établissement, conduit à recentrer ce parcours CDETC dans une seule et unique mention de master, construite sur l'alternance et accessible à la formation continue.

Éléments de contexte de la formation

Intitulés des parcours types de formation :	Un parcours professionnalisant unique à ce jour « Chargé de Développement Entreprises et Territoires (CDET) » auquel s'adosse un parcours type dédié à la « Recherche »
Liens avec les axes stratégiques définis en matière de recherche	<p><i>Le parcours professionnalisant CDET ne porte pas de liens équivoques à la recherche. Néanmoins les stages en Master 1^{ère} année peuvent être adossés aux activités des laboratoires de recherche.</i></p> <p><i>Pour un nombre limité d'étudiants, un débouché recherche (parcours « Recherche ») adossé aux laboratoires Espaces et Sociétés (ESO, UMR 6590 CNRS) et Granem (EA 7456 Université d'Angers) permet l'orientation vers la poursuite d'études en thèse de doctorat.</i></p> <p><i>Pour ESO, le Master est en correspondance avec les :</i></p> <p><i>Axe 1 : Productions, différenciations et partages de l'espace</i></p> <p><i>Axe 3 : La construction spatialisée de l'action politique : entre ordinaire et institutionnel</i></p> <p><i>Ce parcours de recherche s'inscrit également dans les activités de la Structure Fédérative de Recherches Confluences de l'Université d'Angers, rattachée à la MSH Ange Guépin. Les études dans ce Master conduisent plus particulièrement aux :</i></p> <p><i>Axe 4 : Innovations, risques, coopération</i></p> <p><i>Axe 5 : Tourisme, développement, territoires</i></p> <p><i>Axe 6 : Santé, bien-être, âges et cadre de vie</i></p>
Objectifs de la formation	<p><i>La mention de master « Gestion des territoires et développement local » vise à former :</i></p> <p><i>1) des responsables d'étude et de mission en charge de</i></p>

Organisation de la formation

l'aménagement du territoire et du développement local dans un contexte institutionnel et numérique sans cesse renouvelé ;

- 2) des cadres susceptibles de créer et d'animer des réseaux d'entreprises territorialisés (grappes, clusters, pôles de compétitivité), des agences de développement des territoires en France et/ou à l'international ;*
- 3) des cadres en charge de l'accompagnement à l'entrepreneuriat économique, social et/ou culturel dans les territoires ;*
- 4) (parcours « Recherche ») de futurs enseignants-chercheurs dans le cadre d'un parcours dédié à la recherche scientifique en économie, gestion ou géographie.*

Le master GTDL est conçu en alternance (du S1 au S4) à raison d'un rythme de 2 semaines ouvrées de cours + 2 semaines ouvrées de stage / emploi / mission professionnelle en fonction des étudiants.

7 modules fondamentaux (semestres 1, 2 et 3)

Semestre 1. Modules « Fondements du développement territorial »

Module 1 : Aménagement, compétences des territoires, transformations institutionnelles (ECTS 8)

Module 2 : Nouveaux enjeux de l'organisation économique dans les territoires (ECTS 8)

Module 3 : Innovations sociales et dynamiques territoriales (ECTS 8)

Semestre 2. Modules « Nouveaux enjeux du développement territorial (1) »

Module 4 : Management public et marketing territorial intégré (ECTS 6)

Module 5 : Environnement, bien-être, cadres de vie (ECTS 6)

Semestre 3. Modules « Nouveaux enjeux du développement territorial (2) »

Module 6 : Développer et valoriser les ressources locales : Problématiques immobilières et foncières (ECTS 6)

Module 7 : Mondes urbains en mutations, participation citoyenne (ECTS 6)

1 module « Accompagner le territoire innovant » (semestres 1, 2 et 3)

Semestres 1, 2 et 4.

Support de mise à niveau (ATI 0) : en tout début d'année S1, validé par présence obligatoire

Accompagner le territoire innovant (1) : (ECTS 6)

- *Les grands défis du management de projet.*
- *Analyse de données*
- *Anglais appliqué (1)*

Accompagner le territoire innovant (2) : (ECTS 4)

- *SIG, cartographie*
- *Transformation des cadres professionnels : communiquer, piloter le changement*

Accompagner le territoire innovant (3) : (ECTS 4)

- *Anglais appliqué (2)*
- *Finances publiques*

! En rouge : parcours « Recherche » (de fait choix d'options aux S3 et S4)

8 ateliers thématiques (semestres 2, 3 et 4) + **2 ateliers recherche substituables**

Semestre 2.

Atelier 1 : Big data, culture numérique, nouveaux enjeux territoriaux (atelier court FC) (ECTS 3)

Atelier 2 : Développement solidaire des territoires (ECTS 3)

Semestre 3.

Atelier 3 : Défis ruraux, services aux publics, innovation dans les milieux peu denses (ateliers courts FC) (ECTS 3)

Atelier 4 : Culture, créativité, économies collaboratives (ECTS 3)

Atelier recherche 1 : Méthodologie de la recherche / rédaction d'un projet de thèse (1) (ECTS 3)

Semestre 4.

Atelier 5 : Animer, promouvoir, redynamiser les territoires et centres villes (atelier court FC) (ECTS 3)

Atelier 6 : Nouvelles pratiques des modes d'habiter (atelier court FC) (ECTS 3)

Atelier 7 : Diagnostic territorial, veille et évaluation des projets (ECTS 3)

Atelier 8 : Renforcer et actualiser ses compétences - conférences d'actualité (ECTS 3)

Atelier recherche 2 : Méthodologie de la recherche / rédaction d'un projet de thèse (2) (ECTS 6)

Constituant le parcours « Recherche » spécifiquement, activé en Master 2^{ème} année uniquement, il vient un 1 atelier spécifique en S3 et en S4 substituable aux ateliers thématiques obligatoires pour les étudiants en parcours recherche (= suivi de cet atelier + 1 des deux ateliers au choix en S3 et 2 des quatre ateliers au choix en S4 : stage en laboratoire (ESO et/ou Granem)

1 mission professionnelle

150h ETD réalisée sur une période de 18 mois (semestres 2, 3 et 4).

Respectivement 3 ECTS au S2 (préparation de la mise en œuvre de la mission), puis 8 ECTS aux S3 et S4 (réalisation de la mission)

1 stage

Sur une période de 24 mois possible.

Format d'alternance : 6 semaines par semestre (2 semaines sur 4) soit 30h par semaine.

Validé de 5 ECTS au S2 (rapport d'observation, de mise en situation) puis 10 ECTS au S4 (rapport d'analyse et/ou de prospective).

Compétences communes à l'ensemble des parcours types de cette formation

La pluridisciplinarité géographie-économie-gestion est l'une des pierres angulaires de cette formation. Assurer une mission au sein des territoires suppose de se placer à l'articulation de compétences plurielles facteurs : diagnostiquer, piloter, animer, manager, créer tout en ayant une très bonne connaissance des nouveaux supports numériques et des enjeux sociétaux de demain (smart cities, e-territoires, métropolisation, territoires ruraux et e-santé...).

L'originalité de cette formation tient tout d'abord au mode d'appréhension des territoires :

- *une approche pluridisciplinaire du développement socio-économique et de l'aménagement des territoires ;*
- *une capacité de réflexion et d'élaboration du design de politiques publiques dans un contexte d'écosystèmes locaux à périmètres et enjeux toujours singuliers ;*
- *la mise en perspective des nouvelles pratiques de management public et public/privé ; l'émergence de nouvelles stratégies de développement ;*
- *la place du numérique dans les territoires urbains et ruraux de demain ;*
- *la prise en compte de la participation citoyenne, des solidarités et des communautés de pratiques.*

L'originalité tient ensuite aux modalités d'organisation des enseignements :

- organisation des enseignements autour de modules fondamentaux et d'ateliers thématiques à pédagogie innovante co-construits avec nos partenaires et articulant cours-séminaires-sorties de terrain-pratiques professionnelles in situ ;
- élaboration de projets et missions professionnelles en lien avec nos partenaires ;

Ces compétences reposent sur le socle commun des Modules (semestres 1, 2 et 3 ; dont « Accompagner les territoires innovants ») ainsi que des Ateliers du S2 au moins. L'ensemble apporte un socle commun de (minimum) 68 / 120 ECTS (sont exclus de ce calcul : missions professionnelles et stages, ateliers des S3 et S4 qui de fait se révèlent optionnels pour les étudiants du parcours « Recherche »).

Effectifs :

- Effectifs attendus : 25 étudiants / année universitaire soit 50 étudiants au total (dont 2 à 3 en parcours « Recherche » aux S3+S4)

Si formation préexistante (données sur 3 ans) : cette formation prolonge le Master CDET devenu parcours des mentions GAED et EA au sein de l'Université d'Angers – parcours qui de facto sont appelés à disparaître.

- Effectifs par année de formation (2015-2016 ; uniquement M2 = 20 étudiants. 2016-2017 ; uniquement M2 = 15 étudiants. 2017-2018 : 17 M1 + 16 M2 2018-2019 – en cours : 15 M2 ; M1 clos)
- Taux de passage de l'année N à N+1 sur l'ensemble du cursus : difficile voire impossible à calculer pour les années 2015-2016 et 2016-2017 (considérons 1 à 2 redoublements de M1), pour 2017-2018, validation d'études de 15 M1 sur 17, inscription de 12 d'entre eux en M2 2018-2019).

Présentation de l'équipe pédagogique

Potentiel enseignants-chercheurs et enseignants de l'établissement participant à la formation

Dominique Sagot-Duvauroux, PR, section 05 - DEG
Isabelle Leroux-Rigamonti, MCF, section 05 - DEG
Marianne Lumeau, MCF, section 05 - DEG
François Pantin, PR, section 06 - DEG
Christophe Maurel, PR, section 06 - DEG
Sandrine Emin, MCF, section 06 – IUT
Chloé Langeard, MCF, section 06 – IUT
Christian Pihet, PR, section 23 – LLSH
Emmanuel Jaurand, PR, section 23 – LLSH
Emmanuel Bioteau, MCF HDR, section 23 – LLSH
Annabelle Morel-Brochet, MCF, section 23 – LLSH
Lionel Guillemot, MCF, section 23 – LLSH
Jérôme Prugneau, PRAG géographie – LLSH
Anne Wilkinson, PRAG anglais – DEG

Apport des représentants du monde socioprofessionnel participant à la formation

Jérôme Ducuing, 16h, 2pCorporate (ex. Directeur chargé de développement économique Région Champagne-Ardennes)
Pierrick Thuaud, 16h, Crédit Agricole
Louis-François Le Glass, 16h, Caisse des Dépôts et Consignations
Yoann Riquin, 16h, ALTER (Angers Loire Territoires)

Personnel de soutien à la formation et modalités d'organisation de ce soutien

Bruno Gemin, 8h, CNFPT
Alexandra Le Provost, 8h, AURA (Agence d'Urba Angers)
Sigrid Giffon, 16h, BIATSS Université Angers – cartographie
Mobilisation du SUIO-IP pour appuis à l'insertion professionnelle
Mobilisation du Lab'UA pour supports de communication

Organisation pédagogique

Organisation spécifique mise en place si différente des dispositifs généraux

L'originalité tient au modèle économique du master :

- formation initiale, continue et alternance ; contrats de professionnalisation ; apprentissage (à construire avec la région Pays de la Loire prochainement)
- politique partenariale (branches professionnelles, partenariat avec le CNFPT) ;
- politique partenariale pour l'accès aux données et l'organisation des ateliers.

Pour les publics en formation continue, possibilité d'accès aux enseignements par modules, possibilité d'une certification sinon du suivi intégral de la formation.

Pour les publics en contrats de professionnalisation ou en apprentissage, la mission professionnelle collective est suppléée par un travail de mission individuelle / rendu compte des acquis de compétences liés au stage et/ou à l'emploi. Les enseignements organisés en alternance (2 semaines de cours + 2 semaines en stage / emploi / mission professionnelle) dans le Master sont à caractère obligatoire.

Publics concernés :

Les étudiants titulaires d'une licence d'économie, de gestion, de droit public, de géographie, d'autres sciences sociales (sociologie, histoire), des écoles de commerce.

Les personnes bénéficiant d'une VAE, d'un CIF, ou en contrat de professionnalisation ou d'apprentissage.

La formation est également accessible à travers la VAPP.

Volume horaire de la formation :

Volume des enseignements par étudiant : 895 h ETD ou 741 h présentiel (temps plein)

Durée du stage : 200 à 400 h (chaque année)

Missions professionnelles : 50 h (année 1) + 100 h (année 2)

Ateliers professionnels ou recherche : 200 h présentiel

Part de la formation (% du total) donnée en langue(s) étrangère(s), le cas échéant :

0 % en langue étrangère ; hormis les enseignements de langue vivante et des conférences ou séminaires professionnels (organisés annuellement, volume variable dès lors). L'objet de la formation est avant tout de former des développeurs territoriaux en contexte français. La possibilité de futurs parcours dédiés au champ européen et accessible par des enseignements en langue anglaise est déjà discutée, mais à horizon 2021 minimum.

Conseil de perfectionnement

OUI NON

Se réunissant 1 fois par an, avec 1 bilan mi-année (fin des semestres impairs) complémentaire.

Lieu(x) de la formation

Université d'Angers, campus Saint-Serge.

Partenariats

Co-accréditation ou partenariat avec un autre (ou des autres) établissement d'enseignement supérieur public

*Pas de co-accréditation pour l'heure, ni convention de partenariat.
Des échanges sont cependant d'ores et déjà amorcés avec le CNFPT Pays de la Loire pour co-construction de modules communs de formation (apports des compétences et volumes enseignements de chacune des parties ; rassemblement des étudiants / clients en formation dans un même lieu et temps commun de formation).*

Internationalisation des formations

Il est envisagé de ré-amorcer un accord de double diplôme Master avec l'Université de l'Ouest de Timisoara (Roumanie) – accord qui était en vigueur à compter de 2010 et jusqu'en 2016 – portant sur le parcours CDETC. Une rencontre en ce sens se tiendra en juin 2019.

Conventionnement avec une institution privée française

Des conventions de partenariat vont être engagées dans le courant de l'année 2019 (premier semestre année civile) de façon à ce que ces accords soient actifs dès la rentrée de septembre 2019 – prévue pour le lancement de cette mention. Avec (contacts déjà pris, engagements formels à soutiens par mise à disposition de personnels et/ou pour co-construction de modules) : avec des partenaires fondateurs pressentis : Agence d'Urbanisme de la Région d'Angers (AURA) (envisagé à cette heure : mises à disposition de personnels) ; l'Agence de Développement Economique Angers Loire Métropole (ALDEV) (envisagé à cette heure : mises à disposition de personnels) ; la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Angers (CCI) (envisagé à cette heure : mises à disposition de personnels) ; le Centre National de la Formation Publique Territoriale (CNFPT) (envisagé à cette heure : co-construction de modules accessibles en formation continue – « ateliers » de la présente maquette). D'autres partenariats existent historiquement avec le Conseil Départemental de Maine-et-Loire, la Caisse des Dépôts, la Région Pays de la Loire, ainsi qu'avec des entreprises comme le Crédit Agricole et des acteurs de l'Economie sociale et solidaire (IRESA, Fédération des Centres sociaux – FCSF, Groupe VYV...). D'autres coopérations ont été constituées avec des grappes d'entreprises et des pôles de compétitivité, comme par exemple NEOPOLIA Saint-Nazaire. Des synergies sont également prévues avec les réseaux professionnels développés au sein des UFR et plus largement de l'Université d'Angers (Club des partenaires de l'UFR DEG...).